

Pompili, la Marie-Antoinette des écolos : "plus de betteraves ? Qu'ils sucent leur tisane avec du miel !"

écrit par Christine Tasin | 12 octobre 2020



Merci à François des Groux qui m'a soufflé cette comparaison entre Pompili et Marie-Antoinette, tellement bien trouvée !

Plus de sucre fabriqué en France ? Plus d'emplois ? Pompili-Macron s'en tamponnent le coquillard !

Pas d'alternative au traitement de la betterave à sucre ?

Pompili est claire, d'une arrogance folle : *J'en ai rien à cirer. Il n'y aura plus de sucre fabriqué en France, et basta...*

« Le coup du chantage aux emplois, on ne me le fait plus. Si les alternatives (aux néonicotinoïdes) ne sont pas mises en place, il n'y aura plus de sucre fabriqué en France. »

Mépris hallucinant de Pompili pour les 46.000 emplois de la filière betteravière française. pic.twitter.com/KKmKwxHglS

– Jean Louis (@JL7508) [October 11, 2020](#)

La dinde écolo-facho est numéro 3 du gouvernement Castex...
Merci Macron. Mais lui ne se soucie que de 2022 et de récupérer les voix des écolos-dingos et écolos-fachos (parce que les écolos de base, les vrais... eux pour rien au monde ne voteraient pour des candidats de la mondialisation, qui sont pour la libre circulation des marchandises et des personnes...).

Et comme on ne prend pas les mouches avec du vinaigre... peu importe si on choque le Français moyen, l'agriculteur, le patriote... de toutes façons leurs voix à eux sont déjà perdues pour Macron.

Et peu importe que, en même temps... Macron nous disait il y a à peine 4 mois qu'il faudrait relocaliser les produits essentiels en France...

Le 31 mars, déjà, le menteur disait même qu'il allait falloir rebâtir une souveraineté en France....

Le sucre ? Pas important ? Pas essentiel ?

<https://www.leparisien.fr/politique/pour-macron-la-relocalisation-c-est-maintenant-16-06-2020-8336856.php>

<https://www.lefigaro.fr/societes/covid-19-nbsp-emmanuel-macron-en-croisade-pour-la-relocalisation-de-l-industrie-pharmaceutique-20200828>

.

Quant au fond... c'est la cerise sur le gâteau, c'est l'abeille sur la fleur de betterave... qui n'existe pas !

Il se trouve que les **néonicotinoïdes** que veulent faire disparaître les écolos... n'exterminent pas les abeilles puisque... les betteraves n'ont pas de fleurs !

Mieux encore, les fameux néonicotinoïdes servent essentiellement à protéger la betterave des attaques de

pucerons. Sans ces Néonicotinoïdes, les pucerons détruisent les récoltes de betterave, et mettent les cultivateurs en faillite. C'est pourquoi ces derniers ont obtenu une dérogation pour quelques mois ou années dans leur utilisation.

Atlantico.fr : Les néonicotinoïdes permettant la protection des récoltes ont été interdits en 2016 en raison du principe de précaution de l'environnement et des abeilles. Est-ce justifié selon vous ?

Cyrille Milard : Dans le cas de la betterave, aucunement. Les néonicotinoïdes appliqués sur la betterave ne tuent pas d'abeille pour une simple raison : il n'y a pas de butinage de leur part car les betteraves ne font pas de fleur.

Depuis la nuit des temps, je n'ai jamais vu une abeille sur un champ de betterave. Nous sommes donc en train de trouver une solution à un problème qui n'existe pas. Aujourd'hui, nous sommes face à une catastrophe annoncée. Nous avons déjà dit à l'époque qu'il s'agissait d'une hérésie d'interdire ces produits sur la betterave, et nous sommes à présent face à une attaque de pucerons sans précédent qui ont transmis le virus de la jaunisse. Cette invasion va nous faire perdre 50% de nos rendements sur la betterave et cela aura de lourdes conséquences : s'il n'y a plus de betteraves pour approvisionner les usines, elles fermeront d'ici un an. C'est un milliard de perte dans la balance commerciale pour la France et 45.000 emplois qui vont disparaître.

Jean-Marc Boussard : Les « néonicotinoïdes », c'est un groupe de substances qui attaquent le système nerveux des insectes, comme le fait la nicotine du tabac. Ce sont des insecticides efficaces, utilisés en pulvérisation, mais surtout en « enrobage de semences » : les semences sont enfermées dans une sorte de gangue riche en néonicotinoïdes. Les jeunes pousses les absorbent, ce qui rend la plante invulnérable aux attaques d'insectes, sans qu'aucun nuage

toxique ne vienne planer au dessus du champ. Ces produits ont eu un succès considérable dans les années récentes, d'autant plus que l'on interdisait au même moment une foule d'insecticides utilisés en pulvérisation.

Ils ont cependant fait l'objet de critiques très vives, d'abord de la part des apiculteurs (les éleveurs d'abeilles) qui les accusent d'être la cause de la mortalité élevée constatée dans les ruches au cours des années récentes. **Il s'agit là d'une hypothèse intéressante, mais non démontrée, car la preuve formelle en est difficile à apporter.** En outre, et contrairement à une idée reçue, les abeilles domestique ne sont pas du tout indispensables à la pollinisation (l'action par laquelle les grains de pollen sont transportés sur le pistil des fleurs, en permettant ainsi la reproduction), parce qu'il existe une foule d'autres insectes susceptibles de jouer le même rôle. Si par conséquent les néonicotinoïdes étaient vraiment à l'origine des pertes enregistrés dans les colonies d'abeilles, ce serait dommage pour les apiculteurs (qui pourraient peut être réclamer indemnisation), mais pas une catastrophe pour l'environnement en général.

Cependant – et surtout – , on observe que ces produits laissent des résidus dans les sols. Ceux-ci peuvent alors être absorbés par les plantes, même celles que personne n'avait envisagé de traiter, et cela, après plusieurs années. C'est principalement cette dernière observation qui se trouve à l'origine des législations interdisant les néonicotinoïdes dans l'Union Européennes, avec cependant des exceptions dans le cas des cultures en milieu artificiel comme les serres, lorsque des dispositions sont prises pour éviter que les produits puissent sortir hors du bâtiment.

Atlantico.fr : Cette décision a-t-elle été prise sans données scientifiques réelles ?

Jean-Marc Boussard : Le lien entre la baisse des populations de pollinisateurs et l'usage des néonicotinoïdes est loin

d'avoir été démontré de façon indiscutable. Mais le contraire non plus. On est donc ici dans l'inconnu. Quand à la question de l'existence de résidus dans les sols, elle est prouvée, mais les conséquences possibles à long terme sont encore mal évaluées. Ici joue évidemment le « principe de précaution » : tant qu'on peut soupçonner une pratique d'être dangereuse, et tant qu'on a pas démontré que cette crainte était vaine, il convient de l'interdire. Or la démonstration de la « non-dangereuse » est quelquefois difficile à faire, ce qui conduit à prendre des précautions inutiles. Il est possible que ce soit le cas ici.

En tout cas, nous sommes cette année en face d'un nouveau problème, celui de la « jaunisse de la betterave » : c'est une maladie causée par un virus – rien à voir, par conséquent, avec les néonicotinoïdes. Mais ce virus (contre lequel on ne possède pas de parade) est transmis par un puceron, qu'il faudrait donc pouvoir éradiquer pour éviter la maladie. Or l'enrobage des graines de betteraves avec des insecticides est très efficace pour cela : les planteurs de betterave réclament donc une dérogation pour pouvoir enrober leurs graines pour la prochaine récolte, faute de quoi on se retrouvera sans production de sucre l'an prochain.

Cyrille Milard : C'est un dossier purement dogmatique et politique. Un vrai totem des écologistes et cela a été voté par des députés qui n'avaient pas forcément les données scientifiques et qui ont répondu à une pression environnementale et écologique. Aujourd'hui, les 105 députés qui encouragent la réintroduction des néonicotinoïdes pour la betterave sont ceux qui étaient absents dans l'hémicycle le jour du vote.

Nous les avons alertés en leur disant que c'était une bêtise de faire ça, qu'il n'y avait aucun risque pour les abeilles. Quelle a été leur réponse ? Nous dire que l'interdiction

était valable pour toutes les cultures. Pourtant, paradoxalement, il faut savoir que vous pouvez retrouver les néonicotinoïdes sur les colliers anti-puce de vos chiens et chats, et cela en vente libre. C'est un produit qui est censé être très dangereux, on nous l'a interdit en agriculture pour de mauvaises raisons, et on l'autorise pour les colliers d'animaux alors que c'est un perturbateur endocrinien. Nos animaux de compagnies les portent, nos enfants les caressent et cela ne pose de problème à personne.

Ce principe d'interdire est déjà révoltant, mais en plus autoriser les néonicotinoïdes à certains cas est véritablement aberrant, incompréhensible, car l'homme est en contact direct avec. Pour rappel, il n'y a aucun risque à ce que l'on en retrouve dans le sucre.

Atlantico.fr : Vous a-t-on proposé des solutions ?

Cyrille Milard : On savait que ça la jaunisse pouvait apparaître, mais personne n'y était confronté car nous avions ce traitement. Il a fallu attendre l'interdiction pour s'en rendre très vite compte. Il suffit d'un puceron sur une betterave pour que celle-ci contracte la jaunisse. Nous avons cette année centaine de pucerons par betterave. Auparavant, nous utilisions les produits efficaces. Cette année, nous avons utilisé des insecticides qui n'ont rien changé, et on nous demande de nous en contenter. Pour eux, la solution est l'épandage aérien. Mais il y a vrai risque de pollution à cette technique : nous tuons la biodiversité, notamment les coccinelles, qui mangent à elle seule 10 à 30 pucerons par jour. Nous avons besoin d'elles et nous les éradiquons malgré nous avec les autres insecticides proposés. Conclusion : nous ne comprenons plus.

Atlantico.fr : La filière est-elle suffisamment considérée par le gouvernement selon vous ?

Cyrille Milard : Barbara Pompili a dit sur un média que le gouvernement ne reviendrait pas sur cette décision, et a affirmé que la France importerait. Elle est prête à sacrifier le bassin d'emplois et la filière. **Pire, elle a expliqué qu'en cas de pénurie, nous importerions du sucre étranger, taxé bien évidemment car il ne respectera pas les normes du pays. Sauf que dans ce cas, les Français paieront plus cher leur sucre. Et à cela s'ajoutent bien d'autres conséquences. Coca-cola, par exemple, fabrique en France. Si demain le sucre est importé, il délocalisera, et cela aura de nouvelles conséquences sur l'emploi.**

Nous sommes révoltés. Aujourd'hui, il y a une exploitation sur deux qui fait de la betterave en Seine-et-Marne. Les exploitations qui n'en font pas survivent, et nous, c'était la betterave qui nous faisait vivre. Cette année, je vais déboursier 1000 euros par hectare, soit le double de mon revenu avec cette histoire de pucerons que nous ne parvenons pas à éradiquer.

Enfin, ajoutons que personne ne veut parler des perturbateurs endocriniens dans les eaux, parce que les stations d'épurations avec les sécheresses sont le seul moyen d'alimenter nos rivières. Un poisson qui se fait alimenter par une station d'épuration, avec des perturbateurs endocrinien, ça ne fait pas bon ménage mais personne en parle. Nous avons donc l'impression que l'on nous tape dessus en permanence, que l'écologie ne passe que par l'agriculture, mais aucune solution alternative ne nous est proposée. Nous devons nous débrouiller seuls. Nous sommes preneurs de toutes solutions écologiques, faut-il encore nous en donner. Si demain on vous demande d'utiliser votre voiture 6 mois dans l'année, vous allez vous demander comment faire les 6 autres suivants. « Débrouillez-vous », vont-ils vous répondre. Voilà à quelle genre de situations nous sommes confrontés.

Jean-Marc Boussard : Depuis Napoléon Ier, la « filière sucre » est l'objet de phases alternatives de passion gouvernementale, puis de désintérêt total. **Aujourd'hui, nous serions plutôt dans une phase de désintérêt, avec la suppression des « quotas betteraviers » et la libéralisation totale de la production de sucre.** De fait, jusqu'en 2017, chaque producteur de sucre titulaire de « quota » était sûr de pouvoir vendre à prix fixé une quantité de sucre déterminée. La somme des « quotas » de l'ensemble des producteurs correspondait en gros à la consommation nationale. Ce système a été supprimé à la demande des producteurs, qui se croyaient capables d'augmenter leur production pour vendre sur les marchés internationaux « libres ». Hélas pour eux, à la suppression des quotas, le prix s'est effondré, leur causant de lourdes pertes, et entraînant la disparition de nombreuses sucreries.

Bien évidemment, le virus de la jaunisse n'arrange pas les choses... Cependant, sait-on jamais, en réduisant encore la production, il pourrait faire monter les prix à des niveaux jamais atteints. De fait, l'utilisation du sucre est très peu sensible au prix, qui doit atteindre des valeurs très élevées pour en réduire significativement la demande... Dans cette hypothèse, les derniers planteurs qui auraient surmonté à la fois la baisse du prix et la jaunisse de la betterave feraient fortune. Ce serait alors les consommateurs de sucre qui pourraient se plaindre, et réclamer une levée au moins provisoire de l'interdiction des néonicotinoïdes pour la betterave afin de résorber cette pénurie dramatique et coûteuse... Bien sûr, on pourrait importer du sucre de canne, mais avec quoi le payer ?

A noter qu'une solution simple pour réduire l'utilisation des néonicotinoïdes, et les réserver à des usages indispensables, serait de les frapper d'une taxe significative qui en augmenterait le prix de façon substantielle : **ainsi économiserait-on une armée de**

contrôleurs chargés de vérifier l'absence de ces produits dans les entrepôts, et pourrait-on en réduire la consommation à un niveau compatible avec la capacité d'absorption de l'environnement (il est vrai, pas simple à déterminer...)...Cela a très bien marché avec le tabac. Pourquoi ne pas essayer avec les néonicotinoïdes ?

<https://www.atlantico.fr/rdv/3591489/bug-dans-la-politique-environnementale-les-lecons-de-la-crise-de-la-betterave->

Je vous le dis et le redis, 1793 ça sera du pipi de chat quand le peuple va chasser Macron et sa clique !

<https://resistancerepublicaine.com/2020/10/12/les-salauds-de-journalistes-et-politiques-qui-appellent-raoult-pour-avoir-de-la-chloroquine-nous-paieront-ca/>